

NOTRE CONVENTION COLLECTIVE ARRIVE À ÉCHÉANCE SOUS PEU

Depuis la fin avril, des membres de l'exécutif ont rencontré tant les permanents que les contractuels des différents secteurs. Québec — Chaudières-Appalaches, Estrie, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, Abitibi-Témiscamingue, Mauricie — Centre-du-Québec — Lanaudière — Basses-Laurentides, Outaouais ainsi que Saguenay — Lac-St-Jean : Isabelle, Michèle et Colette ont aussi effectué une tournée afin d'échanger avec les membres des bureaux régionaux. Le 28 juin, c'est Sept-Îles qui recevra la visite d'Isabelle et de Colette.

Les informations ainsi récoltées contribueront à la planification des négociations pour le renouvellement de la convention collective. Puisqu'il s'agit d'un travail en constante évolution, il n'est pas trop tard pour nous faire part de vos idées ou préoccupations, par l'intermédiaire de votre délégué ou du www.sgetq.org.

TRAVAIL HORS UNITÉ : VRAI OU FAUX?

A. Les employés auxquels de nouvelles tâches sont confiées doivent recevoir toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de ces tâches.

B. Si des employés sont surchargés, leur gestionnaire peut accomplir certaines de leurs tâches.

C. En certaines circonstances, comme un départ précipité, afin d'assurer le bon fonctionnement de la Société, un gestionnaire peut exceptionnellement et pour une courte durée, effectuer des tâches d'employés syndiqués.

D. Il est approprié qu'un syndiqué demande à son supérieur d'effectuer une tâche qu'il n'a pas le temps d'accomplir.

A VRAI B FAUX C VRAI D FAUX

Le travail hors unité

Les employés de la Société non régis par la convention collective ne peuvent effectuer des tâches normalement accomplies par des employés régis par cette convention.

Pour en savoir plus, consultez votre convention collective (article 2.15).

Comme vous le savez, le SGETQ **ne cautionne pas et n'a jamais cautionné** le travail hors unité. N'hésitez pas à signaler à votre délégué(e) toute situation de travail hors unité dont vous pourriez être témoin.

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNICATIONS (FNC)

Denis, Brigitte et Isabelle participent au bureau fédéral de la FNC qui a débuté aujourd'hui à Québec et qui se terminera le 10 juin. À suivre!

La Fédération nationale des communications regroupe les syndicats de la CSN qui œuvrent dans le milieu des communications.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À L'HORIZON

D'ici la fin juin, eh oui, juste avant la saison estivale, vous serez conviés à une assemblée générale : **ne la ratez pas!** Au programme? Les changements au sein de l'exécutif, entérinés par le conseil syndical le 4 mai dernier, et la préparation des négos.

CONGRÈS DE LA CSN

Michèle, Isabelle, Christian, Denis et Brigitte ont participé à tour de rôle au 63^e congrès de la CSN, qui a eu lieu à Montréal du 15 au 20 mai. Des sujets comme l'avenir du syndicalisme, l'économie et le développement durable, le monde arabe ainsi que l'intensification et l'organisation du travail y ont été explorés.

Claudette Carbonneau y a livré son dernier discours à titre de présidente sortante. À la fin de l'événement, le nouveau comité exécutif de la CSN est entré officiellement en fonction. Il est composé de Louis Roy, Jean Lortie, Pierre Patry, Jacques Létourneau, Jean Lacharité et Denise Boucher.

Pour en savoir plus

<http://www.csn.qc.ca/web/63eme-congres-de-la-csn/accueil>

COUPLE DE MÊME SEXE : UNE HISTOIRE D'AMOUR

Y avez-vous pensé? Le 17 mai, c'était la Journée internationale contre l'homophobie.

Pour en savoir plus : www.homophobie.org

Les membres du comité exécutif du SGETQ : Isabelle Valiquette (prés.), Michèle Gravel (v.-p. application de la convention collective), Colette McDonald (v.p. régions), Denis Lemieux (v.-p. vie syndicale), Michelle Hébert (v.-p. information), Brigitte Lechasseur (trés.), Carmen Sinotte D'Anjou (secrétaire). Christian Mallier et Annick Charrette sont agents de griefs.